RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Circonscription de PRIVAS

Mes Chers Compatriotes,

J'ai l'honneur de solliciter à nouveau vos suffrages à la demande de ceux qui souhaitent la continuité de mon mandat.

Je ne crois pas avoir trompé votre confiance, ayant rempli ce mandat aussi consciencieusement que possible malgré les lourdes difficultés rencontrées au cours de ces quatre années.

En votant la motion de censure pour défendre la Constitution trop délibérément violée, ainsi que l'ont reconnu les plus éminents juristes, j'avais la certitude de la dissolution de l'Assemblée. Devant un tel vote, il ne pouvait etre question de préserver un mandat parlementaire mais de sauver vos propres libertés menacées dans l'avenir et peut-être dans l'immédiat. En effet il vous était demandé de voter pour l'élection future d'un inconnu qui jouirait de pouvoirs illimités, ce qui à mon sens peut nous conduire à tous les abus.

J'ai cru devoir attirer votre attention sur ce grave danger mais non voulu attenter au prestige du Chef de l'Etat au profit des partis politiques comme on a pu le dire. Sachez bien qu'en aucun cas, je ne veux voir restaurer ce règne des partis qui fut si funeste à la France.

La législature qui vient de s'achever a été pour notre pays, l'une des plus fécondes de la République.

Il s'agissait avant tout de relever les finances de l'Etat très gravement compromises par la démagogie du passé. Le relèvement financier est de ceux qui peuvent être la fierté de notre pays.

Il y a lieu de constater que ce relèvement n'est pas le fait d'un seul homme mais de l'ensemble des sacrifices consentis par la Nation.

L'activité de cette Législature peut se résumer par ce qui suit :

ACTION SOCIALE : Réduction des impôts sur les traitements et salaires.

Amélioration du taux des Allocations Familiales et du Salaire Unique.

Amélioration des rentes et pensions du régime général de la Sécurité Sociale.

Augmentation sensible des Allocations de Vieillesse.

Création de nombreuses Caisses de Retraites Complémentaires.

Caisses de Chômage.

Les Salariés n'oublieront pas mes efforts pour la suppression de la franchise des 3.000 Anciens Francs sur les frais médicaux et pharmaceutiques.

Les Anciens Combattants se souviendront du soutien total que je leur ai apporté pour le rétablissement de leurs droits contre la volonté du Pouvoir.

AGRICULTURE : Un effort considérable a été accompli, jamais atteint dans aucune législature.

Vote de la Loi d'Orientation Agricole du 5 août 1960 complétée par la Loi du 8 août 1962, concernant essentiellement la Production, l'Organisation des marchés et le domaine Social.

Pour l'enseignement agricole qui trouve son expression dans la Loi Programme du 2 août 1962, il est prévu le lancement de 8 milliards d'Anciens Francs de programme dans les 3 ans à venir.

L'aide au F.O.R.M.A. a été quintuplée.

L'aide Sociale en faveur de l'agriculture a doublé depuis 1959 (Allocations Familiales et Avantages Vieillesse).

Création du régime Assurance-Maladie des Exploitants Agricoles.

Qu'il me soit permis de souligner les très nombreuses démarches que j'ai faites à la demande de la Fédération des Exploitants Agricoles.

Mais il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire :

AGRICULTURE : J'insisterai pour que les Décrets d'application des Lois d'Orientation et Complémentaire soient promulgués dans les délais les plus brefs.

Parité des prix agricoles avec indexation sur les produits industriels.

Protection des marchés extérieurs.

Egalité des régimes sociaux : Allocations Familiales et Retraites.

Autorisation de planter de la vigne dans les Communes à vocation viticole (Je rappelle à ce sujet que j'ai déposé deux questions écrites parues au Journal Officiel).

ÉQUIPEMENT RURAL : Accélération des programmes d'adduction d'eau.
Réalisation des projets d'irrigation.

Electrification : Renforcement des lignes.

CHEMINS VICINAUX : Accroissement de la participation de l'Etat au profit des Communes.

FINANCES COMMUNALES : Pour faciliter les Finances locales, augmentation massive de la part du Fonds de Péréquation de la taxe locale.

Report sur l'Equipement Métropolitain de la plus grande partie des Crédits si généreusement alloués à des Pays qui n'ont pour nous que de l'ingratitude.

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE : Développement et implantation de nombreux Etablissements Scolaires d'Enseignement Général, Technique et Agricole assurant aux enfants des campagnes les mêmes avantages que ceux des villes.

Facilité des Transports pour l'ensemble des écoliers.

ÉQUIPEMENT SANITAIRE : Extension des Hôpitaux existants.
Construction d'Hôpitaux ruraux et de Maisons de Retraite.

TOURISME : Création de Gîtes Ruraux.
Développer le tourisme, source de revenus pour notre Département.

Aménagement de Campings.

Implantation de Colonies de Vacances.

Pour le Département : Réimplantation d'une garnison militaire à Privas.

SALARIÉS : Abaissement de l'âge de la retraite en assurant des ressources permettent une vie honorable.
Suppression progressive de l'abattement des zones de salaires.

INDUSTRIE : Décentralisation Industrielle pour permettre l'implantation d'usines petites et moyennes afin de fixer la main-d'œuvre dans nos Communes.

FISCALITÉ : Allègement de la fiscalité pour les petits artisans si utiles dans nos campagnes sans oublier pour autant les commerçants qui sont trop souvent des collecteurs d'impôts au profit de l'Etat.

POLITIQUE GÉNÉRALE : Je suis convaincu de la nécessité de l'organisation d'une Europe unie (avec Parlement Européen) quiconstitue le moyen le plus efficace pour résister à la pression des grands blocs antagonistes.

Je suis partisan du maintien de la Paix par la coexistence pacifique des peuples.

Avec l'expérience acquise et l'aide précieuse de mon ami Prosper MOUNIER, mon suppléant, je prends devant vous l'engagement de mettre toutes mes forces à la réalisation de ce progrmme.

Tous ensemble :

POUR LA RÉPUBLIQUE !
POUR LE VIVARAIS !
POUR LA FRANCE !

André CHAREYRE

Maître-Mécanicien,
Député sortant,
Conseiller Général — Maire de Chomérac,

Candidat Indépendant d'Union Sociale et Rurale
et de défense des intérêts économiques.

Le Suppléant :

Prosper MOUNIER

Exploitant Agricole — Mutilé de Guerre,
Conseiller Général de St-Martin-de-Valamas.

IMP. L. VOLLE - PRIVAS